

Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis D'Appel D'Offres N° 01/2018
Acquisition « Consommables pour imprimantes »

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer un appel d'offres pour l'acquisition de consommables pour imprimantes pour les besoins de ses structures centrales, régionales, de ses policliniques et du Centre d'Appareillage Orthopédique (CAO).

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Bâtiments et Equipements sise au 20 Bis Avenue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère (2^{ème} étage, Bureau N°204) et ce à compter de la parution du présent communiqué excepté les samedi et dimanche et moyennant le paiement de la somme de trente dinars (**30d,000**) en espèces.

Modalités de participation :

Les offres doivent être adressées sous peine de nullité, par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste ou par dépôt direct au bureau d'ordre central contre récépissé au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la CNSS, portant la mention « **Ne pas ouvrir – Appel d'offres N°01/2018 pour l'acquisition de consommables pour imprimantes** » à l'adresse suivante : Caisse Nationale de Sécurité Sociale ,49 av Taieb M'hiri – 1002 Tunis Belvédère.

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 14 mai 2018 et au plus tard à midi.** Le cachet du bureau d'ordre Central de la Caisse faisant foi.

L'enveloppe extérieure doit contenir :

* Les pièces administratives prévues à l'article 2 alinéa 3 du cahier des charges.

* Un cautionnement provisoire valable pendant 120 jours à partir du jour suivant la date limite de la remise des offres d'un montant fixé à 5000 dinars.

Deux enveloppes constituées de :

- Enveloppe **A** portant la mention " offre technique " : elle doit contenir les pièces prévues à l'article 2 alinéa 1 du cahier des charges.

- Enveloppe **B** portant la mention " offre financière " : elle doit contenir les pièces prévues à l'article 2 alinéa 2 du cahier des charges.

* Toutes les offres parvenues après la date limite de réception des offres, seront considérées comme nulles et non avenues.

* Toute offre ne comportant pas la caution provisoire sera considérée comme nulle et non avenue.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques et financières se fera en une séance unique. Elle est publique et aura lieu au siège social de la CNSS sis au 49, avenue Taieb M'hiri-Tunis Belvédère à la salle des réunions au 3^{ème} étage et ce le **lundi 14 mai 2018 à 16h00.**

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leur soumission, seront liés par leurs offres pour une période de **120 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la remise des offres.